PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE NICOLET-YAMASKA
MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

ÉLECTION GÉNÉRALE DU 2 NOVEMBRE 2025

Procès-verbal suite à la mise en candidature pour l'élection générale du 2 novembre 2025 aux postes de maire (mairesse) et de 6 conseillers (ères) sortants.

Je, soussigné, François Noël, président d'élection fait rapport comme suit :

La période de mise en candidature s'est tenue du 19 septembre au 3 octobre inclusivement. Vendredi 3 octobre 2025, j'ai clôturé la période des mises en candidatures. Les candidatures déposées étaient les suivantes :

POSTE	NOMINATION	SIGNATURES D'APPUI
Maire	Christine Gaudet	René St-Pierre, Alain Bergeron, Yvan Bergeron, Raymond Simoneau, Marie-Ange Savard, Lucie Béliveau, Liliane St-Hilaire
Conseiller siège #1	Liliane St-Hilaire	Christine Gaudet, Annie Corriveau, Myriam Boudreau, Julie Lemire, Vanessa Charland
Conseiller siège #2	Benoit Lussier	Liliane St-Hilaire, Véronique Therrien, Sonia Therrien, Alex Labarre, François Therrien
Conseiller siège #3	Line Pellerin	Sylvain Leblanc, Diane Hélie, Alain Bergeron, Madeleine Jutras, Yvan Bergeron
Conseiller siège #4	François Page	Isabelle Brûlé, Serge Thibodeau, Anabelle Robert, Francis Therrien, Alex Labarre, Benoit Lussier, Sonia Therrien, Véronique Therrien
Conseiller siège #5	Saül Bergeron Samuel Hélie	Éliane Pomerleau, Alain Bergeron, Richard Roy, Yvan Bergeron, René St-Pierre, Raphaël Thibodeau, Sylvain Dion Martin Guyaz, Benoit Lussier, Véronique Therrien, Laura-Rose Ducamin, Carole-Anne Gauthier
Conseiller siège #6	René St-Pierre	Jessica Drolet, Alain Bergeron, Yvan Bergeron, Saül Bergeron, Sylvain Dion, Raphaël Thibodeau

À 16 h 35, j'ai **déclaré élus (es), sans opposition**, les personnes suivantes :

Au poste de Mairesse	Madame Christine Gaudet
Au poste de conseillère, siège #1	Madame Liliane St-Hilaire
Au poste de conseiller, siège #2	Monsieur Benoit Lussier
Au poste de conseillère, siège #3	Madame Line Pellerin
Au poste de conseiller, siège #4	Monsieur François Page
Au poste de conseiller, siège #6	Monsieur René St-Pierre

IL Y AURA ÉLECTION AU POSTE SUIVANT :

Poste de conseiller, siège #5 Messieurs Saül Bergeron et Samuel Hélie

VOTATION 2025

45 personnes ont voté lors du vote par anticipation, le dimanche 26 octobre 2025.
80 personnes ont voté lors du scrutin le dimanche 2 novembre 2025.
Taux de participation : 38.58%

RÉSULTATS D'ÉLECTION :

	SAUL BERGERON	SAMUEL HÉLIE
Nombre de vote	89	29
Votes rejetés	7	
Candidat élu	Saül Bergeron a obtenu une majorité de 60 votes	

Le 7 novembre 2025, j'ai proclamé Saül Bergeron élu au poste de conseiller siège #5.

COÛTS ET DÉTAILS DES FRAIS RELIÉS À L'ÉLECTION GÉNÉRALE 2025 :

Salaires	Président d'élection Primo Table d'identification de l'électeur (vote par anticipation et jour du scrutin)	
	Secrétaire d'élection Réviseur Secrétaire bureau de vote (vote par anticipation et jour du scrutin)	
	Scrutateur (vote par anticipation et jour du scrutin)	
	2 Réviseurs	
DAS	FSS / RQAP / AE (eur) / RRQ	
Fournitures	Matériel pour vote par anticipation et pour le jour du scrutin	
	Bulletins de vote	
	TOTAL :	

Donné à Aston-Jonction, ce 7 novembre 2025.

_____
François Noël,
Président d'élection

ASSERMENTATION DES ÉLUS (ES)

Je, soussignée, Christine Gaudet, déclare sous serment que j'exercerais mes fonctions de mairesse avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

_____
Christine Gaudet

Déclaré sous serment devant moi le 3 octobre 2025.

_____
François Noël,
Président d'élection

Je, soussignée, Liliane St-Hilaire, déclare sous serment que j'exercerais mes fonctions de conseillère siège #1 avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

_____
Liliane St-Hilaire

Déclaré sous serment devant moi le 14 octobre 2025.

_____
François Noël,
Président d'élection

Je, soussigné, Benoit Lussier, déclare sous serment que j'exercerais mes fonctions de conseiller siège #2 avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

_____
Benoit Lussier

Déclaré sous serment devant moi le 3 octobre 2025.

_____
François Noël,
Président d'élection

Je, soussignée, Line Pellerin, déclare sous serment que j'exercerais mes fonctions de conseillère siège #3 avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

_____
Line Pellerin

Déclaré sous serment devant moi le 3 octobre 2025.

_____
François Noël,
Président d'élection

Je, soussigné, François Page, déclare sous serment que j'exercerais mes fonctions de conseiller siège #4 avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

_____
François Page

Déclaré sous serment devant moi le 14 octobre 2025.

_____
François Noël,
Président d'élection

Je, soussigné, Saül Bergeron, déclare sous serment que j'exercerais mes fonctions de conseiller siège #5 avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

_____
Saül Bergeron

Déclaré sous serment devant moi le 7 novembre 2025.

_____
François Noël,
Président d'élection

Je, soussigné, René St-Pierre, déclare sous serment que j'exercerais mes fonctions de conseiller siège #6 avec honnêteté et justice dans le respect de la Loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.

_____
René St-Pierre

Déclaré sous serment devant moi le 3 octobre 2025.

_____
François Noël,
Président d'élection